



**Convocation à l'assemblée de consultation publique
à tenir lundi, le 4 mars 2024
à l'hôtel de ville de Sabrevois, à 19h00**

ORDRE DU JOUR

**RÈGLEMENT NUMÉRO 401-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 401 INTITULÉ
RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'ENCADRER LES GARDERIES POUR CHIENS**

- **L'OBJET DE CE RÈGLEMENT EST DE MODIFIER LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE N°401 AFIN DE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISER LA
GARDE ET PENSION TEMPORAIRE POUR CHIENS :**

Fredy Serreyn

Directeur général et Secrétaire-trésorier